# 

* Date : 03-11-2005
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2005735132
* Author :

Tribunal de commerce de Tournai
Par jugement du 17 octobre 2005, le tribunal de commerce de Tournai, a déclaré close sur pied de l'article 80 de la loi du 8 août 1997 modifiée par celle du 4 septembre 2002, la faillite de la S.P.R.L. Euro-Screen, dont le siège social était sis rue de l'Attrape 7, à 7321 Bernissart, ayant le n° 0453.265.756, et a déchargé Me Pascal Kensier, avocat à Tournai de ses fonctions de curateur et M. le juge consulaire D. Cappe de ses fonctions de juge-commissaire.
Liquidateur M. Dewaele, Jean-Yves, domicilié rue de l'Attrape 7, à 7321 Bernissart.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) G. Delhaye.